

## LES PARTENAIRES

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, formation, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com) - Site : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

**Le Conseil général de Lot-et-Garonne**, à travers sa politique de préservation du patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé au titre des Monuments Historiques ou non protégé. Un régime d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis la création de ce dispositif, près de 400 projets de restauration ont été soutenus par le Conseil général, participant ainsi à la mise en valeur des richesses patrimoniales de notre département.

Tél.: 05 53 69 40 39 - Courriel : [nagasc@cg47.fr](mailto:nagasc@cg47.fr) - Site : [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale, représentée par son délégué : Jean Jacques Carle.

Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne** est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours de toute l'équipe des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : [sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr](mailto:sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr)

Site : [www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr)



## CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 15 JUIN 2013

SITE N°5 : RESTAURATION DU CHEMIN DE CROIX DU CIMETIÈRE  
(COMMUNE DE LAGUPIE)



LOT-ET-GARONNE  
Conseil général

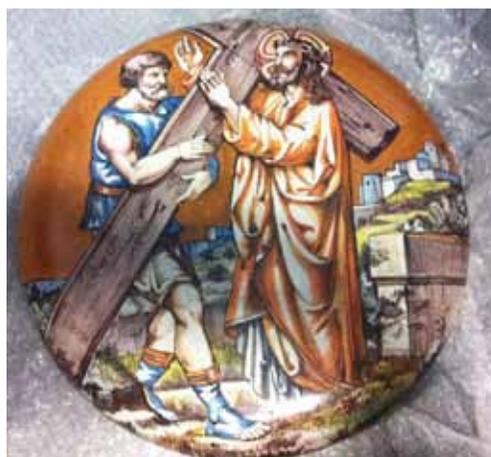
caue 47

**NATURE DU PROJET :** La commune, soucieuse de l'entretien de son patrimoine et consciente de la rareté et de l'intérêt du chemin de croix disposé dans le cimetière qui entoure l'église paroissiale, entreprend le projet de sa restauration dès 2005. L'ensemble n'est pas protégé au titre des monuments historiques (seule la façade de l'église est monument historique inscrit), la commune se rapproche donc du Conseil général pour l'aider à financer son projet.

**PORTEUR DE PROJET :** Commune de Lagupie

**CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI :** Le chemin de croix de Lagupie est composé des quatorze stations qui rythment le cimetière du haut de leurs piédestaux. Cet ensemble très rare, qui a conservé quatre de ses médaillons originaux, est en cours de restauration.

Gaston Virebent qui en est l'auteur, fut l'un des artistes les plus prolifiques du sud de la France. Dès 1861, il prend la tête des ateliers de Launaguet fondés par son père, Auguste. Il crée un catalogue d'œuvres en céramique, de mises au tombeau et de saints, de vierges, piétas, thuriféraires...avec une véritable signature d'artiste. Il y associe un vocabulaire emprunté à l'architecture classique, de frontons et de bandeaux, de pots à feux, frises, rinceaux... Son œuvre est visible à Beaupuy, à Tayrac, pour des façades ornées de détails d'architecture, à Saint-Pierre-de-Buzet pour un maître-autel, et plus loin sur le tympan de la Dalbade, jusque dans la cathédrale Notre Dame de la Guadeloupe pour des statues de saints et une mise au tombeau...



**NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS :**

La commune a fait appel à Elise Rachez et Stéphane Moreau pour la restauration des stations, à l'atelier Ficat pour la restitution des éléments manquants (réalisation de moules en plâtre). L'entreprise Vieceli a été sollicitée pour la restauration et le redressement des piédestaux.

Eric Courcy est envisagé pour la restitution des plaques à devise et des médaillons en terre cuite émaillée qui ont disparu (parmi les 14 médaillons, seuls 4 ont été conservés), ces travaux n'ont pas été réalisés.



**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX :** Réalisation des travaux en deux tranches en 2010.

**AIDES FINANCIÈRES :** Cette restauration a bénéficié d'une aide financière du Conseil général au titre du régime d'aide en faveur du Patrimoine Non Protégé (PNP), de la communauté de communes Trec Gupie, de la réserve parlementaire.